



Se retrouver, se souvenir, s'entraider

**Amicale nationale des fusiliers marins
et commandos**

Conseil d'administration

Procès-verbal de la réunion du 21 mai 2016

Le Conseil d'administration (CA) de l'ANFMC s'est réuni le samedi 21 mai 2016 au « Village Océan Vacances » à St Georges de Didonne, sur convocation de son président, le capitaine de vaisseau (R) Paul-Henri DESGREES du LOÛ.

Le président ouvre la séance à 14h 30. Au nom du bureau national et des amicalistes, il souhaite la bienvenue à tous et remercie l'ensemble des participants de leur présence.

Participation

		Présents	Excusés ou absents
Bureau national		Paul Henri DESGREES du LOÛ	
		Pierre MARTINEZ	excusé
		Yves GUILMEAU	
		Richard LIS	excusé
Président de section	Aquitaine	Gérard VAILLANT	Vice-président
	Est	Claude GIBOULOT	
	Lorient	Philippe AUBRY	
	Paris	Jean Pierre MONMASSON	
	Toulon	Jean Charles VERAZZI	
Membres invités	Est	Jean Claude PILLOUX	Vice-président
	Paris	Roger CHETARD	Vice-président
	Toulon	Patrick GUIOL	Vice-président

ORDRE DU JOUR

1- PV du CA du 28 février 2016: le PV est approuvé à l'unanimité.

2- Interventions des sections :

- **AQUITAINE: Congrès 2016 (90 ans de l'amicale, 60^{ème} anniversaire de la DBFM).**

Le vice-président, Gérard VAILLANT, fait le point sur la section en appelant l'attention du CA sur le faible nombre de candidats à un poste au sein du bureau après la disparition de Jean Pierre GRANIOU. Il convoquera une assemblée générale extraordinaire. Des contacts sont pris afin de convaincre et de mobiliser pour que la section demeure pérenne.

- **EST : Mise en conformité de l'association.**

Le président Jean-Claude GIBOULOT, nous informe sur la dissolution de l'association Bourgogne, afin de se mettre en conformité avec les statuts de l'ANFMC et son règlement intérieur. L'amicale des fusiliers marins de l'Alsace avait été constituée au regard du statut particulier des départements mosellans et alsaciens.

- **LORIENT : Port du béret vert ou bleu**

Le président Philippe AUBRY nous fait part de remise en place à Lorient, au sein du commando Ponchardier, du béret vert avec insigne de la BOA. La question du port se posera ultérieurement au sein de l'amicale. Que faire ? se référer au règlement en vigueur chez les fusiliers marins d'active et modifier ses statuts et RI ? Il ne le pense pas.

Le président rappelle qu'il y a en principe des textes réglementaires « marine » sur le sujet de la tenue. Nous nous en tenons pour l'instant aux dispositions de nos statuts et RI.

- **PARIS : Congrès 2018 à Moulin de Laffaux : centenaire des combats**

Le président Jean Pierre MONMASSON nous informe que le congrès se déroulera les 22 et 23 septembre 2018. Le dimanche 23 septembre étant la journée commémorative de ces combats, à la gloire des fusiliers marins de la Grande Guerre.

Des contacts sont en cours avec la FAMMAC pour la cérémonie du dimanche 23. La section prospecte pour assurer les hébergements.

- **TOULON : Congrès 2017 :**

Le président Jean-Charles VERAZZI confirme les dates : 26, 27, 28 mai 2017.

Le 28 mai se clôturera au mémorial de Fréjus, en mémoire de nos anciens tombés en Indochine et tout particulièrement à NINH BINH. Les recherches d'hébergement et de restauration sont en cours. Des contacts ont été pris avec les municipalités de Toulon et du Pradet.

3- Intervention du président:

Protection du logo de l'amicale dépôt de marque, chartre graphique :

Le président précise que le dépôt d'une marque représente un coût significatif (1350€) et n'est valable que 5 années. Ce dépôt est d'un intérêt très faible, semble-t-il, pour l'amicale.

Il propose en outre, avec Philippe AUBRY, que nous formalisons notre chartre graphique : un logo de l'amicale qui pourrait reprendre la symbolique de la médaille actuelle figurant sur nos courriers mais avec la précision « Nationale », et une déclinaison colorée de ce logo avec principalement du bleu rappelant la mer et le béret bleu et/ou du vert rappelant le béret vert. Figureraient sur les logos de section le nom de chacune. Des propositions seront faites au CA.

Par ailleurs, la coopérative de l'école des fusiliers nous approvisionne en tapes de bouche et bimbeloteries et nous arrivons en fin de stock.

Philippe AUBRY propose que l'ANFMC de Lorient reprenne à sa charge les relations avec les fournisseurs et mette en œuvre la chartre graphique que nous venons de définir.

Le président consulte le CA qui donne son accord à ces propositions.

La médaille de fidélité de l'amicale :

La médaille est présentée puis validée par le CA ainsi que le diplôme lui attendant.

Position de président d'honneur de l'amicale :

Les échanges sur ce sujet ont permis de dégager une position commune.

Les statuts prévoient la position de « membre d'honneur ». Il appartient aux présidents de section d'apprécier la nomination d'un tel membre au sein de leur section.

Le président demande que l'on demeure conforme aux statuts

Les liens avec la FNAP :

Le commissaire Philippe BEYRIES a été élu au conseil d'administration de la Fédération Nationale des Amicales de Parachutistes. Il nous en parlera lors de l'AG.

Situation de la trésorerie :

Le trésorier étant excusé, le rapport financier sera présenté lors de l'AG.

Montant de la cotisation 2017 :

Après échanges, le conseil décide du maintien à 5 € du montant de la quote-part versée à la caisse nationale

Tour de table :

Pas de questions particulières,

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les membres présents et clôture le conseil à 15h30.

Paris, le 30 mai 2016

Paul Henri DESGREES du LOÛ
Président de l'ANFMC

YVES GUILMEAU
Secrétaire général de l'ANFMC
Rapporteur de la réunion

Signé Paul Henri DESGREES du LOÛ

Signé Yves GUILMEAU